

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1907)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Préviation maternelle  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-204352>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## La fête des Anciens.

C'EST aujourd'hui, à Sauvabelin, « Fête des Anciens moyens ». Une fête charmante, très gaie, toute vibrante de souvenirs de jeunesse, et à laquelle sont accourus nombreux et de tous les coins de l'univers les anciens élèves de l'Ecole moyenne de Lausanne et de l'Ecole industrielle cantonale, qui lui a succédé.

Ce matin, à 8 heures, les participants, coiffés de leur vieille « benne », à pompon rouge et blanc ou vert et blanc, au drap vert par la pluie, par le soleil et par les années, se sont réunis sur la promenade de Derrière-Bourg. De là, ils se sont rendus en cortège à Sauvabelin. En tête de la colonne, une fanfare et des tambours, commandés par MM. Prosper Cardinaux et Charles Perrin.

« Présent ! » ont répondu tous les vieux de la vieille à l'appel des organisateurs. Qui donc pourrait résister au plaisir rare et fugitif de revivre de tout son être quelques heures de ses belles années de jeunesse ? Le programme de la fête est le même en tous points que celui de l'antique « Fête du bois » : tir à l'arc, sur le « Soleil » ou sur le « Maure », banquet, bal, et le reste.

Il y a quelques années seulement que fut fondée l'Association actuelle des « Anciens moyens » ; mais, si elle n'eut pas de sœur aînée — du moins, nous ne le croyons pas — les sentiments qui lui ont donné naissance existaient depuis longtemps parmi les anciens élèves de l'Ecole moyenne.

Le 17 octobre 1865, soixante anciens élèves appartenant à toutes les volées de l'Ecole moyenne, de 1837 à 1864, convoqués dans la salle du café de Musée, décidèrent à l'unanimité de se réunir à Lausanne pour un banquet, avec tous ceux de leurs condisciples qui voudraient se joindre à eux, le soir du 25 novembre 1865.

Le 25 novembre, deux cent dix-sept personnes répondirent à l'appel du Comité d'organisation, écrivait quelques jours après, dans le *Conteur*, M. Samuel Cuénoud — président d'honneur de la fête d'aujourd'hui —. On voyait là des représentants de La Vallée, Yverdon, Cossonay, Lavaux, Morges, Rolle, Nyon, etc. L'entrain fut général dès le commencement du banquet. Tous étaient heureux de revivre pendant quelques instants dans leurs souvenirs, qui rappelaient certainement plus de joies que de pleurs.

Un banquet était l'occasion de cette réunion ; cependant des questions importantes pour l'avenir de l'Ecole moyenne y ont été discutées, entre autres celle qui consisterait à faire de cet établissement une école cantonale vers laquelle convergeraient toutes les écoles analogues du canton.

Une autre idée fut émise, celle d'établir une solidarité morale entre les élèves de l'Ecole, afin d'ouvrir les portes de la vie pratique aux plus jeunes, qui trouveraient dans l'expérience de leurs aînés un appui éclairé et des conseils bienveillants.

Il est à présumer, disant, en terminant, M. S. Cuénoud, que cette réunion ne sera pas la dernière ; les agréables souvenirs qu'elle a laissés donneront à plusieurs le désir de la voir se renouveler.

Cette prévision s'est réalisée.

Rencontre. — Eh ! bonjour, cher ami, comment êtes-vous ?

— So, so, comme dit l'Allemand.

— L'Allemand a bien raison ?

— Oh ! oui.

Prévision maternelle. — En visite chez une dame qu'il connaissait peu, un monsieur aperçoit le portrait d'une jeune femme superbe, de vingt à vingt-cinq ans. Il est séduit.

— Voici, dit-il, le portrait d'une bien belle personne.

La dame pousse un soupir, puis un sanglot :

— C'était ma fille, monsieur.

— Oh ! pardon, madame, de réveiller vos douleurs, car je devine que vous l'avez perdue.

— Hélas ! oui, monsieur, il y a bien longtemps.

— Longtemps ?..

— Oui, monsieur, elle est morte en naissant, ma pauvre Clémentine, et j'ai fait faire d'elle un portrait qui la représente telle qu'elle serait aujourd'hui.

## Une partie de plaisir.

NUL n'est content de son sort, et les journalistes ne font pas exception à la règle. Ils ont pourtant de petites aubaines, de sept en quatorze. Oh ! nous ne parlons pas de ces trop nombreuses festivités qu'on leur envie et dont ils se passeraient bien, obligés qu'ils sont de saisir au vol la parole des orateurs, dans le brouhaha des cantines, de courir d'un comité à un autre pour obtenir les résultats d'un concours, de se mettre à rédiger leur article au milieu de leurs concitoyens qui banquettent et se portent réciproquement des santés, et de prendre encore sur leur nuit pour qu'il paraisse déjà le lendemain matin dans les gazettes.

Ces corvées-là, M. le président du conseil d'administration de l'Aigle-Ollon-Monthey en a été le témoin à plus d'une reprise ; aussi dans son cœur s'est-il dit : « Si j'invitais les reporters à une vraie partie de plaisir ! » Et voilà comment, le 27 juin dernier, une douzaine de représentants de la presse roulaient gentiment sur le dernier-né de nos chemins de fer électriques, non pour lui faire une réclame dont il n'a pas besoin, mais uniquement pour prendre quelques heures de repos et jouir de la beauté du paysage.

Si nous voulions être un chroniqueur fidèle, nous ajouterions que nous fûmes l'objet de toute sorte de prévenances de la part des municipalités d'Aigle, d'Ollon et de Monthey ; nous dirions les services que rend la petite ligne aux populations de la vallée du Rhône, de même qu'aux touristes attirés par le charme de régions que ne hante pas le désir d'être des rivales de Montreux, de Zermatt, d'Interlaken ou de Chamoni. Mais nous serons muets sur tous ces points, pour ne pas déplaire à l'aimable M. Alphonse Dubuis, qui nous avait bien recommandé de ne prendre aucune note et de nous laisser bonnement aller à la joie de vivre.

Quoi ! nous dira-t-on, vous n'aurez pas même la reconnaissance de l'estomac, vous passerez

sous silence le succulent dîner qu'on vous servit à l'hôtel du Cerf de Monthey, vous n'écrirez pas une ligne sur les mérites comparatifs de la Dôle, du Johannisberg, de la Malvoisie, de l'Ollon ou de l'Aigle !

Non, non, pas une ligne, pas un mot, puisque nous nous promenions précisément pour oublier toute préoccupation professionnelle. Tout au plus vous dirons-nous, si vous tenez à savoir à laquelle des stations de l'Aigle-Ollon-Monthey il est préférable de s'arrêter, que nous avons fait l'expérience qu'elles se valent toutes et qu'un voyageur digne de ce nom se fera un devoir de descendre à chacune d'elles. Vous y trouverez de bonnes gens qui n'engendrent pas la mélancolie et qui content un tas de jolies choses. Tenez, voici, dans une prose qui ne vaut pas leur parler savoureux, deux anecdotes que nous avons entendues sous un des gros noyers d'Ollon :

David-Abram, le pintier d'un petit village de montagne dont le nom importe peu, passait pour débiter en guise de vin une piquette qu'on fabrique dans le Vully fribourgeois. Un de ses clients le trouve comme il lisait la *Revue*.

— Quel nouveau y a-t-il sur les papiers ? lui demande-t-il.

— Oh ! bien, voilà, pas grand nouveau, sauf que le lac de Morat est gelé.

— Ah ! il est gelé ! Eh bien, David-Abram, tu pourras faire venir ton vin en morceaux.

L'autre historiette est la suivante :

On avait amené à M. le préfet d'Aigle un moule de fayard dont nombre de bûches étaient « nées ». Un autre acheteur eût vertement renvoyé le marchand et son vilain bois. M. le préfet, lui, prit possession du chargement, mais voulant faire comprendre au vendeur qu'il n'était pas content de lui, il invita le charretier seul à prendre trois verres au guillon. Vous pouvez croire si le marchand se morfondait à la rue ! Cette petite punition lui fut même si cruelle que, n'y tenant plus, il se risqua jusqu'à la porte du cellier et fit d'une voix lamentable :

— Monsieur le préfet !

— Qu'y a-t-il ?

— Est-ce qu'on pourrait... voir boire ?

Ce trait désarma l'acheteur et le marchand eut aussi ses trois verres.

V. F.

## Préjugés.

(Fin.)

UN soir, il fut brusquement arraché à son audition par un coup frappé à la porte.

L'heure était tardive, aussi fut-il étonné de voir apparaître Mlle Perrin. Toutes les bonnes âmes de la petite ville en auraient tressailli d'horreur, mais il n'était pas dans son caractère d'hésiter devant un devoir. Son père, depuis quelque temps souffrant, venait d'avoir une attaque d'apoplexie. En l'absence de son mari qui soignait ses rhumatismes à Lavey, Mme Auguste perdait la tête. Il fallait quelqu'un pour écouter les dernières volontés du malade, pour ouïr certaines recommandations importantes. Il était trop tard pour appeler le notaire.